4 parcs pilotes à éoliennes flottantes bientôt construits en France



Ces quatre parcs devront comprendre entre 3 et 6 éoliennes d'une puissance d'au moins 5 mégawatts chacune, sauf à démontrer qu'une puissance inférieure « mais du même ordre de grandeur reste pertinente pour de futurs projets commerciaux », détaille le document.

Le ministère de l'Energie avait annoncé mi-juillet la localisation de ces futurs parcs. Trois seront situés en Méditerranée, au large des étangs de Leucate, de la commune de Gruissan (Languedoc-Roussillon) et du phare de Faraman (PACA), tandis qu'un sera situé sur la côte Atlantique au large de l'île de Groix (Bretagne).

Les parcs pilotes, qui seront connectés au réseau d'électricité, auront une durée de démonstration de deux ans, mais en cas de succès technico-économique, ils pourront fonctionner pendant 15 à 20 ans.

Ce cahier demande ainsi aux porteurs de projets de présenter des scénarios de financement en fonction de plusieurs tarifs d'achats indicatifs, compris entre 150 et 275 euros par mégawatt heure produit. A titre de comparaison, le tarif d'achat de l'éolien terrestre est de 82 euros le MWh, tandis que le prix d'achat de l'électricité qui sera produite par les parcs éoliens offshore posés en cours de développement avoisinerait les 200 euros/MWh.

Seulement 3 éoliennes flottantes déployées dans le monde

Cet appel à projet avait été annoncé par le Premier ministre Manuel Valls en décembre dernier, avec un financement de 150 millions d'euros via le PIA. Plusieurs acteurs français ont déjà montré leur intérêt pour l'éolien flottant, comme les groupes DCNS et Alstom, l'IFP EN,

les sociétés Ideol, et Nénuphar.

Actuellement seulement trois éoliennes flottantes ont été déployées dans le monde pour des tests : au Portugal, en Norvège et au Japon.

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) a qualifié d'étape cruciale cet appel à projet, dans un communiqué. Il permettra de « vérifier la faisabilité technique et la viabilité économique d'un parc de quelques machines" et de "mieux cerner l'impact de ces installations sur leur environnement », ajoute-t-il.

Pour France énergie éolienne, qui rassemble près de 90% des acteurs de l'éolien en France, cet appel à projet devra « permettre de faire émerger une nouvelle filière industrielle française, pionnière dans ce domaine ». Par ailleurs, l'Ademe a également publié jeudi un appel à projet pour la réalisation de parcs pilotes d'hydroliennes fluviales et des démonstrateurs innovants dans les filières hydrolienne et houlomotrice.